

Des pistes pour simplifier l'organisation du primaire

Instruction publique

Des propositions d'allègement de l'emploi du temps des élèves et des professeurs dès la 5P sont à l'étude.

Un projet d'amélioration de l'enseignement primaire genevois a été présenté en début de semaine, comme l'a révélé Heidi.news. Selon le document officiel que nous avons pu consulter, il vise à remédier aux faiblesses induites par la réintroduction du mercredi matin au cycle moyen (dès la 5P, à 8 ans) en 2014.

Si le bilan global est jugé «positif», l'organisation serait plus complexe, et un sentiment de fatigue et de poids de la charge administrative est cité. Un «léger redimensionnement» est donc envisagé, sans remettre en cause le mercredi matin en soi. «Notre but n'est pas de faire des économies ici, affirme la conseillère d'État chargée de l'Instruction publique, Anne Emery-Torracinta. Il est prévu de réallouer aux établissements primaires tous les moyens dégagés.» Voici trois pistes de travail, encore en discussion. Une décision pourrait intervenir en mars.

1. Une note unique en français

Actuellement, les cours de français sont scindés en deux (français I: production et compréhension de l'écrit, production et compréhension de l'oral; français II: orthographe, grammaire, conjugaison et vocabulaire). C'est une particularité genevoise. Il est envisagé de fusionner tous ces éléments en une seule discipline, afin de diminuer le nombre d'évaluations requises et de simplifier le tout. «On demande la note unique en français depuis longtemps, indique Francesca Marchesini, présidente de la Société pédagogique genevoise (SPG), le syndicat des enseignants du primaire. D'autant plus qu'ensuite, au Cycle d'orientation et au secondaire II, cette distinction n'existe pas.»

2. Deux semestres au lieu de trois trimestres

Le passage des trois trimestres actuels aux deux semestres permet de diminuer le nombre d'évaluations nécessaires et d'élaborer deux bulletins scolaires par an au lieu de trois. Le débat est bien plus divisé à ce

sujet au sein de la SPG. Un des enjeux est de préserver malgré tout un lien avec les familles.

3. Adaptation de l'horaire: moins de périodes pour les élèves, plus pour les enseignants

Actuellement, les élèves de 5P-8P (de 8 à 12 ans) ont des périodes de cours de quarante-cinq ou cinquante minutes. Une option serait d'harmoniser leur durée à quarante-cinq minutes.

«On demande la note unique en français depuis longtemps»

Francesca Marchesini

Présidente de la Société pédagogique genevoise

Les périodes d'enseignement passeraient donc de 28 à 29 pour les professeurs, mais le temps correspondant resterait stable à vingt-quatre heures par semaine. Pour l'heure, il existe une différence importante entre le nombre de périodes des professeurs (28) et des élèves (32). Pour combler ce trou, deux périodes sont assurées par des maîtres d'éducation physique, et deux autres par des «enseignants complémentaires». Avec les aménagements décrits ci-dessus, il ne resterait plus que deux périodes de différence (29 pour les professeurs, 31 pour les élèves), qui seraient assurées par les maîtres d'éducation physique.

«On simplifie le système donc on n'aura plus besoin des enseignants complémentaires, commente Anne Emery-Torracinta. Et, contrairement à ce qui a été relayé dans la presse, nos propositions n'augmentent pas le temps de présence des enseignants, qui reste le même.» C'est vrai, mais «la charge de travail va quand même augmenter, nuance Francesca Marchesini. On aurait une discipline de plus à enseigner, qui, jusqu'à maintenant, est déléguée aux enseignants complémentaires.» Cela dit, la syndicaliste reconnaît qu'il n'est pas toujours facile de recruter des enseignants qui acceptent de tenir ce rôle, et que seule une minorité d'entre eux apprécient cette fonction. **Sophie Simon**